

## Conseil Municipal du Mardi 27 mai 2025 à 20h00

### Délibération N° 2025/033

Date de la convocation : 20 mai 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Claude HAMEL procuration à Odile BREANT, Isabelle GUGUMUS procuration à Brigitte MOREL, Philippe RIVES procuration à Eric MAUR, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC, Caroline CLAVÉ.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

### OBJET : SEJOUR ADOS DU 07 AU 11 JUILLET 2025 - REGLEMENT INTERIEUR ET TARIFS - VALIDATION

VU – l'accord de la commission jeunesse sur la proposition d'un séjour pour les ados pendant les vacances d'été 2025 à PONT D'OUILLY dans le Calvados,

VU – le règlement intérieur et la proposition des tarifs,

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** d'approuver le règlement intérieur joint en annexe et les tarifs suivants en concordance avec le quotient familial :

TARIFS SEJOUR	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	TRANCHE 5
	moins de 600 €	entre <b>601 €</b> et 800 €	entre <b>801 €</b> et 1200 €	entre <b>1201 €</b> et 1700 €	plus de <b>1701 €</b>
SEJOUR	65,00 €	70,00 €	75,00 €	80,00 €	85,00 €

Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,  
Conseiller municipal,

Pierre-Alain HIRSCH



La Maire,

Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : 23 juin 2025

Affichage : 23 juin 2025